

## **L'évaluation française des écosystèmes et des services d'écosystèmes (EFESE)**

**Philippe Puydarrieux, Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'intégration du Développement Durable, MEDDE**

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la fraction vivante de la nature englobant le vivant dans toute sa complexité et sa diversité. En ce sens, sa préservation est une condition nécessaire au maintien de la vie sur Terre. Cet impératif reste toutefois difficile à traduire dans les décisions individuelles et collectives, et les conséquences s'expriment sous la forme concrète de l'extinction d'espèces et de la raréfaction des habitats naturels. Les conséquences indirectes des pressions d'origine anthropiques sur les écosystèmes ont des effets tout autant perceptibles : pollution des eaux souterraines et superficielles, développement d'espèces exotiques envahissantes, diffusion de dangers sanitaires, faible robustesse des territoires vis-à-vis de phénomènes extrêmes, etc.

Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et d'incertitudes liées aux changements globaux, le temps de l'inventaire et de l'évaluation doit permettre au gestionnaire public mais également au citoyen de disposer des références nécessaires pour éclairer les décisions de gestion des écosystèmes sur leurs conséquences écologiques, sociales et économiques.

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) engagée en 2012 par le Ministère en charge de l'écologie et du développement durable doit répondre à ces enjeux et constituer la réponse de la France à ses engagements européens dans le cadre de la Stratégie européenne pour la biodiversité et contribuer à l'atteinte de ses objectifs internationaux vis-à-vis de la Convention pour la diversité biologique (CDB). Ce travail constituera également une contribution à la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Enfin, elle ambitionne d'affiner la conceptualisation de la notion de capital naturel et de contribuer au niveau international aux réflexions sur la construction d'une comptabilité des écosystèmes et des services écosystémiques.